

Le 19 avril 2018 : beaucoup de raisons de faire grève !

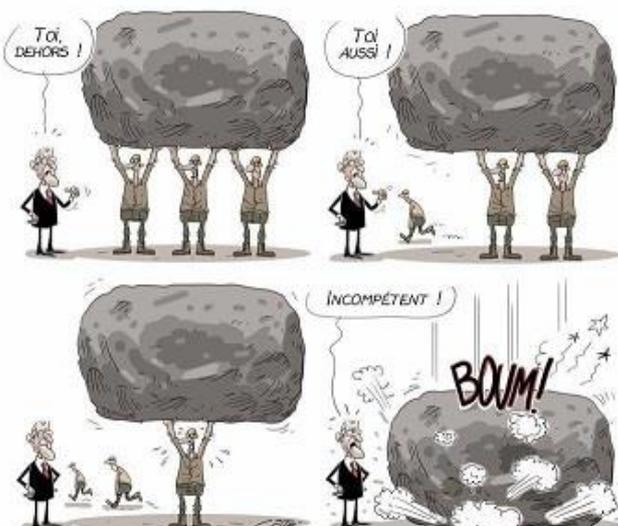
Le lundi 26 mars 2018, la rencontre des syndicats avec le directeur de cabinet a confirmé, s'il en était besoin, l'ensemble de nos inquiétudes et renforce l'urgence de faire aboutir nos revendications :

- poursuite des baisses d'effectifs alors que les agents, tous services confondus croulent sous la charge
- suppression des missions (avec l'argument que « on sent bien que les agents sont en surcharge, on ne veut pas dégrader les conditions de travail, on a donc décidé de supprimer les missions ») – sans précision sur la nature des missions supprimées (à l'exception de ce qui reste du SCRE (30 ETP transférés à Pôle Emploi), le contrat de génération et la gestion des contrats aidés). Pas de recrutement à la hauteur des départs à la retraite, il faut voir les redéploiements possibles après la revue des missions...
- mépris total pour les contrôleurs/euses du travail, puisque le cabinet annonce : « une chose qu'on ne va pas faire, c'est promouvoir 990 personnes, c'est irresponsable pour la qualité du service public ». Et d'argumenter sur les constats du jury de l'EPIT qui pointent une baisse de niveau des candidats. « En 2024, il restera 320 CT, à ce moment-là, on augmentera les postes au concours interne ». Voilà la seule perspective pour les contrôleurs/euses.
- pas de réponse sur la faiblesse des ratios de promotion et un plan de transformation d'emploi pour les agent/es de catégories C.



Le mépris et la méconnaissance de nos services que montrent les propos du directeur de cabinet seraient à eux seuls suffisants – n'a-t-il pas dit au sujet des agents qui n'en peuvent plus et les tentatives de suicides : « ne politisons pas les drames humains » ?

La mise en application des réformes déjà engagées se poursuivent : numéro unique pour le renseignement, centralisation des services (régions fusionnées), recours aux prestataires extérieurs de plus en plus importantes (SES et informatique notamment)...



Mais le gouvernement annonce encore d'autres réformes (Action publique 2022) qui vont aggraver les conditions de travail des fonctionnaires et remettent en cause notre statut. Les atteintes au statut et les orientations vers moins de service public sont dénoncées par tous les syndicats :

- projets de suppression des CHSCT et de réduction des attributions des CAP
 - élargissement du recours au contrat
 - rémunération individualisée intégrant une part encore plus forte au mérite
- .../...



- accompagnement vers le privé notamment dans le cadre de départs volontaires
- systématisation de l'administration numérique au détriment de l'accueil du public et de l'égalité d'accès.

Pour nos services, deux projets comportent des risques importants de perte de missions :

- la mission d'évaluation de la performance du système de prévention des risques professionnels confiée par Edouard Philippe à la députée Charlotte Lecocq qui a notamment pour objectif de « sécuriser le cadre juridique et d'assurer un appui aux entreprises ».

- une mission sur l'évolution des missions de développement économique de l'Etat en région, a été demandée à l'inspection générale des finances, laissant présager suppressions de missions ou transferts de compétences des pôles 3E et d'insertion économique. Alors que la loi Nôtre, qui permet aux régions de demander une délégation en matière de compétences emploi, maintient nos services et leur devenir dans l'incertitude.

Et d'autres réformes qui nous concernent également, en tant que travailleurs/euses et usager/es des services publics :

- remise en cause du service public de transport ferroviaire et de la desserte des territoires ruraux
- sélection à l'entrée à l'université et mise à l'écart des étudiants les plus fragiles
- réforme de la justice (privatisation, la fin de la gratuité, accès rendu plus difficiles aux plus modestes).
- réforme de l'hôpital (regroupement d'hôpitaux là encore menaçant le service à la population dans les territoires ruraux, extension des soins sans hospitalisation....)

Des mouvements de grève s'étendent : cheminots (77 % de grévistes chez les conducteurs, 69 % chez les contrôleurs, 39 % chez les aiguilleurs, 40 % chez les agents d'escaliers et du matériel), Air France, éboueurs parisiens, étudiants, justice (magistrats, greffiers, avocats), santé (EHPAD, hôpital), salariés du commerce (Carrefour), agent/es spécialisées des écoles (ATSEM, appelés à reconduire la grève dès le 16 avril)...

C'est le moment de présenter la facture à la ministre pour nos revendications !

Le jeudi 19 avril 2018, nous appelons l'ensemble du personnel des DIRECCTE et du ministère du travail :

- à se mettre en grève (un préavis a été déposé) et à se réunir pour discuter des actions et de la suite de notre mobilisation
- à rejoindre les manifestations interprofessionnelles prévues ce jour, là où elles sont organisées
- à multiplier les actions locales et régionales dans les services (visites dans les bureaux des DIRECCTE, RUD, chefs, pour porter nos revendications et les inviter à les présenter au cabinet de la ministre...).



Partout où les assemblées générale le permettent et les agent/es le décident, nos organisations appellent à favoriser la reconduction de la grève dès le lundi 23 avril 2018, en même temps que les cheminot/es.